



Rapport de l'Assemblée Primaire

du 7 Février 2011.

Le maire de notre commune Luc Fellay ouvre la séance et signale que Madame Alissa Mendes de Léon a donné sa démission de conseillère élue et a été remplacée par Monsieur Jacques Berra. Il reçoit le même portefeuille à savoir Sport, Culture, etc..

La Société La Grange à Genève est d'accord sur le principe de donner suite au développement d'un complexe hôtelier sur le site du « Broisin » comprenant un hôtel 4*, le terrain de jeux, le parking sous le Broisin ainsi que l'hôtel National et le magasin de la Société de distribution Electrique, une autre société suisse a accepté de construire l'hôtel. Il ne manque qu'un investisseur et celui-ci est activement recherché.

L'architecte a ensuite présenté ses idées et a bien souligné les différents règlements de planification pour le site. Sur le fond, le projet se présente en 4 ou 5 bâtiments séparés qui offriront un total de 270 chambres à coucher avec installations annexes – restaurant, club de santé, etc. 170 Places de stationnement seront construites sous ces bâtiments avec un accès à la Route de la Fin. L'hôtel National que la Bourgeoisie a récemment accepté de vendre, sera intégré dans le site faisant éventuellement office de bureaux pour le complexe comprenant l'hôtel, des appartements, un café et des salles de réunion. L'extérieur de l'hôtel National est conservé. De plus il y aura un accès « piétons » grâce à un ascenseur situé dans le parking de la Grand 'Rue. Enfin un espace ouvert au même niveau que la Grand 'Rue sera créé entre l'hôtel National et le parvis de l'Eglise permettant de remplacer de cette manière la perte de l'aire de jeux pour les enfants.

Certaines propriétés sur la Route de la Fin devront être achetées et les propriétaires des propriétés avoisinantes seront consultés avant la décision finale.

Il est à espérer que la construction débutera au mois d'août et que l'hôtel ouvrira en 2013.

Le sujet suivant portait sur l'état des finances du Palladium. Aujourd'hui les dettes s'élèvent encore à Sfr.5Millions. Plusieurs idées ont été avancées, l'obtention de subventions du Canton, une promotion plus efficace pour une rentabilité plus élevée donc plus de revenus, réduire les frais de fonctionnement, refinancement de la dette à un plus faible intérêt – 1 % plutôt que de 5 %.

A propos du travail de la Commission de planification, Olivier Vermeille nous rapporte qu'un grand nombre de demandes et de réflexions leur est parvenu en 2010 et que tout cela a été pris en considération avec le plus grand soin. Il y a bien entendu, de nombreuses réglementations qui doivent être prises en considération avant d'être appliquées.

La réunion a eu lieu dans la Salle Paroissiale. Il a été proposé de transformer cette salle en un Centre Culturel pour les habitants de Champéry ainsi que pour les diverses Sociétés. Ce Centre Culturel

avec l'église, le nouvel espace ouvert et l'hôtel National peuvent former alors un élément central des plus attrayants pour le village. Il est important d'en améliorer les accès et pour cela, un chemin sera créé depuis le parvis de l'église. En ce qui concerne les fournitures internes des sociétés locales elles seront consultées pour leurs idées et leurs besoins. Il est souhaitable qu'une bonne coordination entre elles permette de compléter les travaux en même temps que l'hôtel.

Le besoin urgent de remplacer les tuyaux d'eau et d'égout sous la Grand'rue a déjà été signalé l'an dernier. Beaucoup de travaux préliminaires pour planifier le travail et établir l'emplacement des systèmes existants ont déjà été entrepris. Les travaux seront réalisés en 3 phases:

- de la banque Raiffeisen à l'hôtel Suisse.
- de la banque Raiffeisen à l'entrée du village
- le reste de la route entre l'hôtel Suisse et l'hôtel Beau Séjour – ce sera la plus compliquée.

Tout en remplaçant les canalisations d'eau et d'égout, il est prévu de revoir électricité, téléphone et câbles optiques ainsi qu'un éclairage moderne de rue.

Les discussions se poursuivent concernant le schéma du chauffage pour la zone centrale (décrite dans notre rapport de l'an dernier). Le carburant proposé sera le bois des forêts de la Commune et les forestiers sont coopérants pour une fourniture en suffisance.

En ce qui concerne l'achat de la Société des Eaux, une décision doit être prise cette année concernant les Finances. Il y a aussi un problème potentiel d'approvisionnement pour l'été en raison du manque de neige cette année et en raison du manque de fiabilité de la source à La Pierre. Cela sera résolu lorsque le système de filtration proposé sera en place.

La construction de résidences à loyer modéré à La RoCHAT devrait être terminée bientôt. Déjà plusieurs places ont été réservées.

L'auditeur a essayé de rapporter au mieux les termes de cette réunion. Comme il n'y a pas de substitut pour assister à ces assemblées, APCACH a convaincu la Commune de permettre aux résidents propriétaires et néanmoins sans droit de vote d'assister à ces assemblées. Toutes autres informations peuvent être obtenues sur les sites Web de la Commune et l'Office de tourisme:

www.admin-Champéry.ch

www.Champéry.ch

et les membres sont priés de les lire.